

Outil d'analyse pour les critères de qualité dans le domaine A

Bases générales pour la prévention des chutes en EMS

Conseil: si une question n'est pas pertinente, tracez-la pour que l'on sache que vous avez traité ce point.

	Critères de qualité	Rempli	Référence
A1	L'EMS dispose d'une conception directrice qui aborde les aspects généraux de la prévention des chutes et les offres spécifiques concernant la promotion de l'activité physique	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée A1
A2	Un expert du service de soins est chargé des mesures de prévention des chutes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée A2
A3	L'activité physique des résidents est encouragée au quotidien de manière ciblée	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée A3 [10]
A4	Il existe un concept avec des lignes directrices* par écrit sur la prévention des chutes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée A4
A5	Il existe des lignes directrices* par écrit sur les mesures à prendre suite à une chute	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Informations spécialisées A5, D17
A6	Il existe des lignes directrices* par écrit sur l'utilisation de matériel et de moyens auxiliaires pour prévenir les chutes si nécessaire (p. ex. protège-hanches, barrières de lit, chaussettes antidérapantes, lit de sol).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D6
A7	Il existe des lignes directrices* par écrit sur la vérification de la médication des résidents	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D12
A8	Il existe des lignes directrices* par écrit sur les troubles visuels et auditifs ainsi que sur les appareils auditifs et les lunettes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D9
A9	Il existe des lignes directrices* par écrit sur l'alimentation et l'apport en liquide chez les personnes âgées	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D11
A10	Les instruments et le matériel nécessaires pour la prévention des chutes sont à disposition (p. ex. protège-hanches, chaussettes antidérapantes, tapis de contact, lit de sol)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D6
A11	Des collaborateurs bénévoles permettent aux résidents d'avoir plus d'activité physique et de bénéficier d'une meilleure prise en charge	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information domaine E Activité physique Information spécialisée D2
A12	Des experts internes et externes sont à disposition et peuvent être consultés si nécessaire: <ul style="list-style-type: none"> ▪ pharmacien ▪ service médical, tel que médecin de premier recours, gériatre, gérontopsychiatre, ophtalmologue ▪ thérapeute, tel que physiothérapeute et ergothérapeute ▪ service technique, audioprothésiste 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Information spécialisée D1

A13	Un expert est chargé des mesures constructives et techniques de prévention des chutes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> en partie	Info spécialisée A13 bpa – «Mesures de construction pour la prévention des chutes dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées» [3]
-----	---	--	---

* Dans l'institution, il existe des lignes directrices propres ou la littérature qui s'applique à l'établissement (p. ex. ces informations spécialisées) est définie et facilement accessible au personnel.